

Les personnels d'enseignement et d'éducation
du collège Fernande Flagon
20 avenue Salvador Allende
94460 VALENTON

Valenton, le 1^{er} septembre 2016

Les personnels du Collège Fernande Flagon
S/c de Madame la Principale,

à

Madame la Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale, Directrice des
Services Départementaux de l'Éducation
Nationale du Val-de-Marne.

Objet : Persistance des dysfonctionnements au collège Fernande Flagon

Madame la DASEN-DSDEN,

Suite à nos différentes alertes à votre destination, ainsi qu'à un mouvement de grève suivi très majoritairement par le personnel enseignant en avril 2016, nous sommes toujours dans l'attente du retour de l'audit qui s'est tenu dans notre établissement les 9 et 20 mai 2016.

Or, dès la rentrée scolaire de septembre 2016, nous nous étonnons de constater qu'aucune amélioration, ni aucune solution n'aient été apportées pour répondre aux nombreux dysfonctionnements qui continuent d'exister dans notre établissement comme en témoigne la journée de pré-rentrée et celle d'accueil des classes de 6e :

- certains professeurs n'ont pas reçu le courrier électronique de rentrée. Nous nous étonnons que ce courrier de rentrée n'ait été envoyé que le mardi 30 août 2016 dans l'après-midi.
- nous avons été surpris de constater que le dossier d'accueil distribué lors de la journée de la pré-rentrée soit incomplet et que certains passages soient en contradiction avec le règlement intérieur de l'établissement.
- nous nous étonnons de constater que lors de la pré-rentrée, la direction de l'établissement n'ait distribué ni listes d'élèves, ni liste des équipes éducatives.
- nous nous étonnons que sur les listes des élèves, le statut de ceux-ci (demi-pensionnaire, externe) ne soit toujours pas connu pour une immense majorité des élèves du cycle 4, ce qui rend impossible une distribution des carnets de liaison. Or, cet outil est indispensable pour un bon fonctionnement de l'établissement. De plus, contrairement à ce qui avait été annoncé hier en plénière, les listes d'élèves distribuées aujourd'hui aux professeurs principaux ne comprenaient que des élèves signalés comme externes. Enfin, la liste fournie avec retard et comprenant ces informations ne correspondait pas à la liste nominative précédente.
- nous nous étonnons de la distribution tardive de consignes pour l'accueil des élèves lors de la rentrée du jeudi 1^{er} septembre (consignes distribuées à 8h30 pour un accueil des élèves à 8h30)
- nous nous étonnons que certains manuels reçus ne soient pas prêts à être distribués aux élèves, et que la direction de l'établissement n'était pas capable lors de la pré-rentrée de dire quels étaient les manuels déjà réceptionnés. Enfin, aucune procédure n'a été mise en place par la direction de l'établissement pour rendre ces manuels distribuables.

- nous nous étonnons que le règlement intérieur imprimé (carnet de liaison, livret d'accueil) n'intègre pas les modifications votées en conseil d'administration au cours de l'année scolaire 2015-2016. De plus, un mot erroné rédigé par Mme la principale indiquant que les élèves n'ont pas cours quotidiennement de 12h30 à 15h55 a été distribué ce matin à tous les élèves de 6^e. De plus, ce mot n'est ni signé, ni tamponné, ce qui lui ôte toute valeur institutionnelle (voir pièce jointe 1).
- nous sommes surpris de constater que l'établissement ne dispose actuellement que d'un seul CPE.
- nous sommes surpris de constater qu'aucun intendant-gestionnaire ne soit en poste à la date du 1^{er} septembre 2016.
- nous nous étonnons qu'aucune clé pour ouvrir les salles de classe, pour les professeurs qui n'en ont pas, ne soit disponible. Comment vont-ils pouvoir assurer leur mission de fonctionnaires de l'État ?
- nous avons été surpris par l'annonce, de la part de la direction, qu'actuellement « *il n'y a pas de transport piscine* ». Comment les professeurs d'EPS vont-ils pouvoir assurer leur cours et suivre le programme exigé par l'Éducation nationale ? De plus, les emplois du temps distribués à toutes les classes de 6^e comprennent 6 heures d'EPS hebdomadaires, en contradiction avec les textes réglementaires.
- nous nous étonnons qu'aucune procédure écrite ne nous ait été transmise actuellement sur les mesures de sécurité dans l'établissement. C'est pourquoi nous ne sommes pas étonnés que ce matin, les parents d'élèves qui ont été accueillis au collège ont été ensuite libres de circuler dans l'établissement sans aucune autorisation d'aucune sorte, sans aucun contrôle d'identité et sans être surveillés.
- nous avons été surpris par l'absence de planning présenté par la direction pour les semaines à venir.
- nous sommes surpris de constater que les bases sur lesquelles les élèves doivent se ranger dans la cour n'aient pas été repeintes et soient donc illisibles.
- nous sommes surpris de constater que dans un courrier daté du 4 juillet 2016 (voir pièce jointe 2) reçu le 1^{er} septembre 2016 dans l'après-midi annonce la tenue des réunions parents-professeurs après la rentrée des élèves de 6^e et en même temps que les réunions d'harmonisation prévues avec les collègues du cycle 3.
- nous sommes surpris de constater qu'une procédure d'accueil des élèves demandée en séance plénière par l'équipe enseignante le 31 août 2016 ait été transmise à certains collègues le 1^{er} septembre à 8H30, ce courrier étant par ailleurs daté du 30 août 2016 (voir pièce jointe 3).
- nous sommes surpris de constater que le collège sera fermé vendredi 2 septembre après-midi et qu'aucune activité n'ait été prévue. Nous nous interrogeons sur le message envoyé par l'institution à l'ensemble des usagers de l'établissement.
- nous sommes surpris de constater que les élèves du cycle 4 ne seront accueillis au collège qu'une seule heure au cours de la journée du 2 septembre 2016. De plus, des informations contradictoires sur les heures d'entrée et de sortie des élèves ont été affichées. Nous nous interrogeons sur le message envoyé par l'institution à l'ensemble des usagers de l'établissement.
- nous nous étonnons que les professeurs principaux de 6^e aient reçu par écrit la consigne de libérer les élèves ce matin « *avant midi* », alors que les parents avaient été avertis que leurs enfants seraient libérés à 10h30. Ce faisant, Mme la principale a engagé pénalement la responsabilité des personnels enseignants et la sienne.
- nous sommes surpris de constater qu'aucun bilan de la réunion préparatoire aux EPI qui s'est tenue en fin d'année scolaire 2015-2016 n'ait été réalisé. En conséquence, la réunion EPI organisée cet après-midi par la direction n'était pas cadrée et était redondante avec la précédente, ce qui n'a pas permis à l'équipe enseignante de travailler les attendus de la réforme.
- nous nous étonnons que l'administration n'ait encore engagé aucune démarche pour organiser l'enquête de victimation qui avait été ordonnée par Mme l'Inspectrice d'Académie Guylène MOUQUET-BURTIN dans un courrier en date du 11 avril 2016.

Nous ne pouvons aujourd'hui que constater la persistance d'une situation de crise grave au sein du collège, malgré nos alertes successives. Nous nous interrogeons sur la possibilité d'un fonctionnement régulier de l'établissement à compter du lundi 5 septembre et la garantie de la sécurité des usagers de l'établissement. En conséquence, nous sollicitons une audience auprès de la DSDEN durant laquelle nous espérons avoir un retour sur l'audit de mai 2016 et des solutions pour résoudre cette situation critique.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en l'expression de notre profond attachement au Service Public d'Éducation Nationale.

**Les personnels d'enseignement et d'éducation
du collège Fernande Flagon**